

Regroupement Pédagogique Intercommunal  
Amage, La Corbière, La Proiselière, Les Fessey, Ste-Marie en Chanois

école publique  
70310 Ste-MARIE en Chanois

☎ : 09 63 26 91 68

école publique  
70280 AMAGE

☎ : 03 84 94 66 96

école publique  
70310 LA PROISELIERE

☎ : 03 84 94 67 22

## Compte rendu du Conseil d'École du 4 février 2021

Membres excusés : mmes Bourdin, Leuvrey, Meley et Mourey et MM. Boffy et Heymann.

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Fleurance, Lefebvre, Lemercier, Treiber.

Représentante du périscolaire : Mme Sonet.

DDEN : MM Mauffrey et Tirvaudey.

Représentants des mairies : Mme Labreuche, MM. Dieudonné, Frechin et Mauffrey.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Gosselin et Ringuey

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

### 1 / carte scolaire :

Notre RPI comptera 68 élèves l'année prochaine : 5 PS, 7 MS, 6 GS, 6 CP, 5 CE1, 13 CE2, 19 CM1, 7 CM2.

Cela nous met largement en dessous de 20 élèves en moyenne par classe (17).

La répartition pédagogique sera décidée ultérieurement par les enseignantes, pour tenir compte des éventuelles arrivées et du nombre effectif de classes. Malheureusement, il est fort probable que la 4<sup>e</sup> classe fermera, les élus et les enseignantes en ont été informés par Mme L'Hôte, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Luxeuil. Le groupe de travail « carte scolaire » se réunira le 23 février et la décision finale sera prise lors du CTSD puis entérinée lors du CDEN dont les dates ne sont pas encore connues. Dans la circonscription de Luxeuil, seules 2 écoles sont dans une situation moins bonne que le RPI du point de vue des effectifs prévus. La Haute-Saône doit rendre 4,5 postes, ce qui implique forcément plusieurs fermetures de classes pour pouvoir en ouvrir dans les endroits où cela est nécessaire. Cela obligera à fonctionner avec un niveau de plus par classe, variable selon les effectifs des différentes classes d'âge. Actuellement il y a peu de petits d'âge maternelle et beaucoup de grands (19 CM1 !) ce qui est mauvais signe pour l'avenir.

Nous accueillerons une nouvelle famille, non francophone, au sein du RPI dès la rentrée de Février. Mme Fleurance a réussi à prendre contact avec eux depuis la semaine dernière grâce à un parent d'élève qui lui a communiqué leur adresse mail. La communication se fait en anglais grâce aux emails. La famille souhaitait prendre contact avec l'école depuis leur arrivée en octobre mais ils ne savaient pas comment le faire ; c'est dommage que tout ce temps ait été perdu car les enfants ne parlent pour l'instant pas français.

Mme Fleurance propose de se charger de rédiger un document tout prêt à donner aux nouveaux habitants avec les coordonnées des écoles. À charge ensuite aux mairies de le distribuer aux nouveaux habitants. Cela permettrait aux familles qui arrivent en milieu d'année de prendre contact directement avec l'école (ouverte 4 jours par semaine). L'école leur indiquerait les démarches à faire pour inscrire leurs enfants (adresse et heures d'ouverture de la mairie, papiers à fournir). Cela permettrait d'éviter à l'avenir une situation comme celle que la famille Suisse a pu vivre.

## 2/ Bilan des coopératives :

La vente des sapins a généré un beau bénéfice de 403,48 euros soit 100,87 euros par classe.

À la même période, les écoles ont également vendu des calendriers avec portrait des enfants et des objets fabriqués par les enfants, opérations qui ont très bien fonctionné également : le bénéfice pour Ste Marie est de 557 euros (441 euros pour les calendriers) + (116 euros pour les objets de Noël), pour Amage 418 euros et pour la Proiselière 299 euros.

Grâce à l'investissement important des parents, nos coopératives sont bien pourvues et permettront de faire plein de choses quand les conditions sanitaires le permettront.

Bilan financier au 4 février 2021 :

Ste Marie : 5582,10 euros

Amage : 2018,94 euros

La Proiselière : 2000,90 euros (de gros achats de matériel de sport ont été réalisés en septembre pour un montant de 1242, 23 euros : matelas, matériel de cirque)

## 3/ Activités scolaires :

Les spectacles prévus ont été annulés (cinéma, musique).

L'école de Ste Marie n'a pas été retenue pour les animations sur le tri des déchets financées par le SYTEVOM et réalisées par les animateurs de la MNVS ; la demande avait été faite pour les 2 classes.

Piscine : le RPI bénéficiera de 10 créneaux en mai-juin si le sport en intérieur est autorisé d'ici là. Les CM et les CE2 se partageront les 10 créneaux.

Carnaval du RPI : Il n'aura pas lieu en commun à cause des règles de non-brassage des élèves. L'école de Sainte-Marie organisera Carnaval le vendredi 5 février après-midi avec un goûter préparé par les maternelles. L'école de la Proiselière ne fera rien de spécial et l'école d'Amage fera le sien le 26 février après-midi avec album photo et goûter.

L'école d'Amage participe au projet « boule de neige » : ils ont bénéficié de 3 demi-journées en danse les 18 et 19 janvier proposées par la troupe « Francomtoise de rue ». Un film sera la finalité du projet... à suivre. Dans le même cadre, les CM devraient bénéficier d'animations « cirque ».

Les CM doivent également participer au projet pédagogique fédérateur du parc des ballons « le Parc, un espace de vie : des énergies renouvelables pour une nature durable ? » ; dans ce cadre, le projet élaboré avec la MNVS s'intitule « Mettons-nous au courant ! ». Les CM auront 4 demi-journées d'animation et une journée de visite sur plusieurs sites utilisant les énergies renouvelables financées par le parc des ballons.

Le RPI continue à participer à des collectes solidaires et citoyennes : l'une pour l'association Enfance et Partage (prévention de la maltraitance), l'autre pour l'association GTR (baptêmes en voitures de rallye pour des enfants handicapés). Les 3 écoles continuent donc à récolter des stylos et feutres usagés et les cartouches d'imprimantes vides (collecteurs dans les 3 écoles) ainsi que les bouchons de bouteilles plastiques (collecteurs au périscolaire et à l'école d'Amage)

## 4/ Questions diverses :

L'école de Sainte-Marie remercie la mairie pour le changement de chauffe-eau car l'ancien avait une fuite.

Mme Lemerrier remercie la municipalité de la Proiselière pour l'installation d'un chauffe-eau demandé par l'agent d'entretien.

Le photocopieur A3 de Sainte-Marie en Chanois a été changé suite à une panne de l'ancien en septembre. Il a été remplacé par un photocopieur A4. Les enseignantes de Sainte-Marie ont donc transmis un courrier aux membres du Syndicat des 5 communes pour demander un photocopieur A3 permettant de réaliser des agrandissements de travaux afin que la lecture du support puisse être plus lisible pour l'ensemble de la classe. Le format A3 est de plus en plus utilisé dans les différents manuels utilisés en Maternelle et CP.

Mme Fleurance remercie Eliane pour son travail quotidien et son investissement auprès de tous les élèves ; en outre son rôle sera encore plus important et même indispensable si la fermeture de classe a lieu comme prévu....

Concernant la vente de chocolats de Pâques, en raison du contexte sanitaire, les enseignantes pensent sonder par mail les parents pour savoir s'ils sont intéressés avant de lancer l'opération.

Concernant une éventuelle kermesse, la décision sera prise ultérieurement en fonction des conditions sanitaires.

Mme Ringuey propose d'essayer de vendre par internet les livres restant de la bourse aux livres qui sont stockés chez elle. Les enseignantes la remercient d'avance. Si ça fonctionne, les autres personnes qui ont des livres stockés chez elles pourront faire de même.

Mme Lefebvre donne la parole à mme Sonet qui évoque les modifications fréquentes de protocole sanitaire pour la cantine. Dorénavant les élèves peuvent être 4 par table, et les tables doivent être espacées de 2 m. Bien sûr les élèves des différentes classes ne sont pas mélangés à une même table. Actuellement avec 17 ou 18 présents le midi, ça tient tout juste, en mettant une table à la cuisine...

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 17 h 45.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 3 juin 2021 à 18 h à Amage.

La responsable administrative : C. Lemerrier

